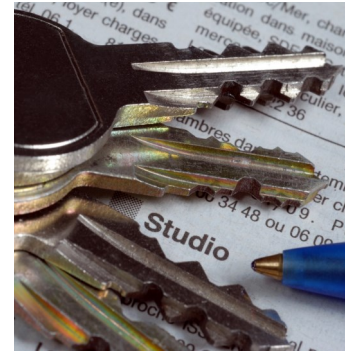


Accompagnement Social au Logement (ASL) Pôle Logement Insertion

Mission :

L'ASL est un service d'accompagnement favorisant l'accès et le maintien dans un logement des ménages en difficultés, désignés par les 8 Commissions Logement Territorialisées du Conseil Départemental de l'Ain.

La mission se déroule en 3 phases : mise en œuvre, diagnostic (2 mois) et plan d'action (6 mois).



FICHE D'IDENTITE

Cadre

- Loi Besson du 31/05/1990 visant à la mise en œuvre du Droit au Logement,
- Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées.

Public concerné

Personnes et familles qui éprouvent des difficultés particulières à se loger en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence.

Accès : demande auprès des bailleurs sociaux, bailleurs, mairies, associations.

Financement

Fonds de solidarité logement, Conseil Départemental

Equipe

4 Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF)



CARNET D'ADRESSES

Direction du Pôle Logement Insertion
Directeur de Pôle : Franck DELALE
(par intérim)
Directrice-Adjointe : Louissette LACOUTURE

526 rue Paul Verlaine
01960 PERONNAS
☎ 04.74.21.02.55 / 📠 04.74.32.55.98
✉ pole.logement@sauvegarde01.fr

L'accueil, l'hébergement, le logement sont des questions de justice sociale et, avant toute chose, une question de dignité humaine.